

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 18 mars 2025

École primaire Les Roseaux
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY
03.86.97.95.01
ce.0890865G@ac-dijon.fr

Participants

- Mr Roger, enseignant
- Mme Lecourt, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Frigoul, enseignante
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Marchand, délégué des parents
- Mme Jacquemard Gaudissant, délégué des parents
- Mme Boyer Graffin, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance

Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
 - Mme Chevillon, délégué des parents
 - Mme Chappuit, maire de Rosoy
 - Mme Bègue, délégué aux délégués
 - Mme Lévy, enseignante
 - Mme Buchot, enseignante remplaçante
- La séance débute à 17H30. Mme Bertin remercie les membres présents.

1. Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal du premier conseil d'école datant du 14 novembre dernier est approuvé par l'ensemble des membres. Envoyé par courriel, Mme Bertin interroge chaque membre sur les possibles retours de parents. Aucune information n'a été remontée aux délégués des parents d'élèves.

2. Evolution des effectifs

Effectifs 2024/2025 _____ TOTAL de **82** élèves

Trois nouveaux élèves inscrits à la rentrée de janvier 2025, un en CP et deux en CM2.

<u>EFFECTIFS 2024 DE MATERNELLE</u>				
25 ELEVES				
PS	MS		GS	
9	4		12	
13 ELEVES DE PS/MS			12 ELEVES DE GS	
HORS INCLUSION				
<u>EFFECTIFS 2024 D'ELEMENTAIRE</u>				
57 ELEVES				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	13	6	8	15
14 ELEVES DE CP	19 ELEVES DE CE1/ CE2		24 ELEVES DE CM1/CM2	

Aucune fermeture de classe n'est prévue selon Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

22 élèves sont attendus en maternelle et 53 en élémentaire à répartir sur 5 classes, soit une moyenne de 15 élèves par classe. Les répartitions sont déjà travaillées, même si des départs et des arrivées peuvent se produire. L'unique certitude à ce jour est de garantir l'équité des conditions de travail, tant dans l'intérêt des élèves que des enseignantes.

Madame Marchand demande si les élèves de maternelle resteront dans les locaux de l'école maternelle selon les différents scénarios de répartitions envisagés.

Qu'importe le scénario qui sera retenu, les élèves de PS / MS / GS resteront dans les locaux de l'école maternelle. Si besoin, ce sera une partie des élèves de l'élémentaire qui s'installeront en maternelle dans le cadre de la création d'un niveau GS / CP.

3. Point d'étape CP et LSUN

Dans le cadre des évaluations nationales, les élèves de CP ont passé une seconde session au mois de janvier :

Compétences les moins réussies en Français

L'écriture des mots sous la dictée

L'écriture des syllabes sous la dictée

La compréhension des phrases lues seul(e) et la Lecture à voix haute des mots

Compétences les moins réussies en Mathématiques

La soustraction en ligne

La résolution des problèmes mathématiques

L'écriture des nombres entiers sous la dictée

Simultanément avec le Livret Scolaire Unique Numérique, une restitution individuelle de l'évolution scolaire a été effectuée par les enseignantes d'élémentaire, auprès des familles qui ont répondu à la demande de disponibilités.

Le second LSUN sera établi à la fin du mois de juin 2025.

4. Premier bilan du dispositif Papillon

Une présentation de la boîte aux lettres Papillon a été effectuée sur un temps de classe par Mme Stéphanie Tolet, chargée des Affaires scolaires et Mr Alexandre Saulnier, Directeur du Service Périscolaire.

La boîte aux lettres a été installée dans le couloir de l'école élémentaire. Plusieurs bulletins ont été déposés.

Quelques réserves sur le démarrage de ce dispositif : certains élèves éprouvent des difficultés à discerner les désaccords « courants » de la cour de récréation et les problèmes relevant réellement de la boîte papillon.

Mr Saulnier précise qu'au niveau national, les mêmes difficultés de mise en place ont été vécues. Sur la durée, les élèves se l'approprient. C'est un dispositif qui mérite qu'on lui laisse sa chance et le temps.

Mme Jacquemard confirme ce temps de mise en place, également vécu dans son établissement d'exercice.

5. La coopérative scolaire

Une nouvelle forme du marché de Noël a été proposée le mardi 10 décembre comme convenu. Les trois chants ont été proposés comme Mr Roger l'avait suggéré. Une danse des PS/MS et CM1/CM2 a aussi été créée. Les retours sont positifs selon nos délégués, qui l'ont-elles-mêmes vécu. Ce format est jugé plus plaisant, notamment grâce au lieu : la cour de l'école de l'élémentaire.

Les chocolats de Pâques ont également été proposés sans limite de quantité, via le site Initiatives. Actuellement, le bilan est correct. La marge effectuée par la société de vente est conséquente.

Mme Jacquemard Gaudissant demande si le solde de la coopérative permettra de financer la totalité du voyage à venir (l'an prochain), ainsi que les sorties de fin d'année.

Il est actuellement difficile de répondre à cette question car il reste des sorties et des entrées d'argent à effectuer d'ici la fin de l'année.

Mme Marchand demande s'il est possible de faire un don à la coopérative de l'école. Oui, il est possible d'effectuer un don à la coopérative de l'école (non déductible des impôts). Toutefois, l'équipe enseignante n'a pas le droit de le demander aux familles.

Suivi des comptes - OCCE de l'école de Rosoy	
Année 2024 / 2025	
ETAT DES COMPTES - 16 mars 2025	2235,05
Frais OCCE et fonctionnement	-213,73
Régie d'avance	-750,00
Voyage scolaire	0,00
Spectacle / sortie	-274,00
Marché de noel	746,70
Photo	577,80
Fromage décembre	615,47
Chocolat	0,00
Commande Fourniture familles	0,00
Fête musicale	0,00
Kermesse	0,00
Cloture des comptes	2937,29

6. Evénements et calendrier

Les élèves de la petite section au CP en passant par notre UEMA ont assisté à un spectacle musical.

Mr Payot, Conseiller Principal d'Education est venu répondre aux questions de nos élèves de CM1/CM2 durant une demi matinée. Les questions ont été prises en note et directement envoyées aux parents d'élèves.

Une initiation à l'allemand a été menée par Mme Jamoussi, Professeure au collège des Champs Plaisants. Les élèves se sont montrés enthousiastes et réactifs, malgré quelques appréhensions.

Le cycle Natation des élèves de CM1/CM2 a pris fin le jeudi 13 mars dernier. Les élèves ont passé l'ASNS avec brio. Merci à la municipalité pour cet énorme financement de 100€ par séance.

Le quart d'heure national de la lecture a été célébré le lundi 11 mars dernier. A cette occasion, les élèves de CM ont lu des histoires dans l'ensemble des classes de l'école.

Une journée déguisée assortie d'un goûter a eu lieu le vendredi 14 mars. Les élèves ont plutôt joué le jeu. Les CM ont entièrement confectionné des pizzas et les quatre autres classes des crêpes dans la même démarche de goûter sain et sans emballage.

Une sortie scolaire pour les classes de CE1/CE2 et de CP est prévue le jeudi 20 mars au Parc du Moulin à Tan sur le thème de la course d'orientation.

La fête de l'école est prévue le vendredi 20 juin après la classe.

Organisation : Véronique et Coralie ont contacté des entreprises pour obtenir des dons très conséquents. Merci encore à toutes les deux. Une grande affiche répertoriant les donateurs pourra être constituée par les parents d'élèves pour faire de la publicité. L'organisation reste à définir ; les enveloppes seront-elles vendues de manière anticipée ou le seront-elles le jour de la kermesse ? Cette décision demeurera logiquement à l'initiative de Coralie et Véronique.

Mme Jacquemard Gaudissant rappelle qu'une date de réunion doit être fixée pour finaliser l'organisation de la kermesse. → Date proposée : mardi 1^{er} avril à 17h00

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 24 juin ou jeudi 26 juin 2025, à 17h30.

7. Questions diverses

1) Question sur le voyage scolaire: quelle fréquence a été décidé? Si tous les 3 ans, serait-il possible de faire tout de même un voyage l'an prochain mais avec 3 niveaux CE2, CM1, CM2, afin qu'aucune cohorte ne soit "sacrifiée".

Les élèves de CM2 2025 devraient partir en séjour l'année scolaire prochaine. Les effectifs de classe restreints posent la question du voyage incluant les CE2, avec un rythme sur trois ans évoqués lors du bilan OCCE.

L'objectif restera de partir à une distance raisonnable, sur un nombre de jours limités. Les moments de qualité ne dépendent ni du lieu, ni de la durée selon Mme Bertin. Un format compact sera privilégié. L'idée de mutualiser le projet avec une autre école reste pertinente. Plusieurs propositions seront faites à la municipalité en juin 2025, comme pour le dernier voyage sur le thème de Brocéliande.

2) Nous constatons toujours des incivilités sur le parking des maternelles: stationnement devant le portail des GS, stationnement sur place handicapée + parking dangereux pour les enfants.

Un marquage au sol sera fait pour matérialiser la place personne à mobilité réduite. Il reste néanmoins d'intervenir sur cette zone de stationnement car elle ne peut être catégorisée comme un parking. Les gendarmes ont également été avertis et passeront à l'école aux horaires d'entrée et de sortie.

3) Concernant la communication pour les associations: serait-il possible que tous les élèves reçoivent le flyer et pas seulement une partie de l'école? Peut-être envoyer un mail à tous les responsables avec les différents flyers.

Les flyers sont répartis et distribués aux familles via les pochettes de liaison ou sur les ENT.

4) Il existait un petit chemin derrière l'école. Il est actuellement condamné et des familles doivent faire un grand tour pour se rendre à l'école, serait-il possible de le rendre à nouveau accessible?

Puisque nous sommes en plan Vigipirate renforcé, l'ouverture de cet accès mobiliserait une enseignante de manière à appliquer les mesures en vigueur ce qui n'est pas possible au vu du besoin de surveillance dans la cour de récréation.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 18h53.